



# VEILLE ÉCONOMIQUE

ENERGIE – ENVIRONNEMENT – ENTREPRISES – NUMÉRIQUE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE BERLIN

N°02 – 02 2023

## Sommaire :

- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE.....2**
  1. L'Allemagne produit en 2022 davantage d'électricité à base de charbon.....2
  2. Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> mars des mécanismes de frein aux prix de l'énergie.....2
  3. Le changement climatique pourrait coûter 910 milliards d'euros à l'Allemagne.....3
  4. Réforme du marché européen de l'électricité : un positionnement mesuré de l'Allemagne.....3
  5. Les fabricants devront à l'avenir payer pour l'élimination des plastiques à usage unique.....4
  6. Interdiction des chauffages au gaz et au fioul : un premier projet dévoilé.....4
- **TRANSPORTS.....5**
  1. L'Allemagne provoque un report du vote sur la fin des moteurs thermiques au Conseil.5
  2. V. Wissing présente les pronostics de trafic pour 2051, jugés biaisés par les ONG ....5
  3. Fret ferroviaire : le manque de main d'œuvre pousse les transporteurs à coopérer6
- **ENTREPRISES ET INTERNATIONAL 6**
  1. Visite commune de Bruno Le Maire et de Robert Habeck à Washington..... 6
  2. Les attentes du BDI vis-à-vis du plan européen pour la transformation verte..... 7
  3. Aides d'Etat : La Commission européenne autorise une subvention allemande de 55 M € pour ArcelorMittal..... 7
  4. L'offensive contrariée des constructeurs allemands sur le marché de l'électricité en Chine..... 8
  5. La raffinerie de Schwedt va recevoir du pétrole en provenance du Kazakhstan ..... 8
- **NUMÉRIQUE-INNOVATION..... 9**
  1. Zalando, pépite allemande, supprime des centaines d'emplois ..... 9
  2. L'Allemagne versera 1 Md€ pour le développement des champions européens de la tech..... 9
  3. Xolo, première start-up à bénéficier du fonds fédéral Deep Tech & Climate ..... 9
  4. Nouvelle polémique pour la néo banque allemande N26 .....10



# TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

## 1. L'Allemagne produit en 2022 davantage d'électricité à base de charbon

La crise énergétique a renforcé la place du charbon dans le mix électrique allemand en 2022. Il représente la principale source d'énergie pour la production d'électricité en Allemagne. Selon les résultats provisoires de l'Office fédéral des statistiques (Destatis), un tiers (33,3 %) de l'électricité produite et injectée dans le réseau provenait de centrales à charbon en 2022, contre 30,2 % en 2021. Au plus fort de la crise, le gouvernement fédéral a en effet autorisé la relance de plus d'une douzaine de centrales à charbon se trouvant à l'arrêt. En Allemagne, l'électricité produite à base de charbon provient à 60 % du lignite et à 40 % de la houille.

En 2022, si la part d'électricité injectée issue de sources d'énergies conventionnelles reste majoritaire (53,7 %), malgré une baisse par rapport à 2021, la part d'électricité injectée issue des énergies renouvelables a augmenté et représente 46,3 % du mix électrique en 2022, contre 42,3 % en 2021. La part d'électricité issue de l'éolien (24,1 %) et du solaire (10,6 %) en augmentation a contribué à cette hausse. En revanche, la production d'électricité d'origine nucléaire a été divisée par deux en 2022 (6,4 %) par rapport à 2021 (12,6 %). Trois centrales nucléaires ont été arrêtées fin 2021 et les trois dernières centrales nucléaires encore en service devraient être mise à l'arrêt d'ici le 15 avril 2023.

## 2. Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> mars des mécanismes de frein aux prix de l'énergie

Les mécanismes de freins aux prix de l'énergie sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> mars (rétroactifs pour le mois de janvier et février). Le mécanisme de frein au prix du gaz était déjà en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier pour les plus grands consommateurs. Ces mécanismes, mis en place dans le cadre de la crise énergétique et de la flambée des prix, visent à garantir aux consommateurs un contingent de consommation à un prix inférieur aux prix de marché. Le Ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du Climat (BMWK) a également entre-temps conçu une loi visant à « corriger » ces mécanismes face aux nombreuses interrogations des fournisseurs. Cette révision concrétise notamment l'interdiction pour les entreprises qui bénéficient d'une aide de plus de 25 millions d'euros de verser des bonus et dividendes pour 2023. La loi de « réparation » pourrait être votée en deuxième et troisième lecture au Bundestag autour du 20 avril et être adoptée au Bundestag le 12 mai.

En outre, R. Habeck a annoncé le 1<sup>er</sup> mars que le prélèvement sur les recettes infra-marginales des producteurs d'électricité, visant à financer les mécanismes de freins aux prix, ne serait pas prolongé au-delà du mois de juin. De nouveaux calculs montrent qu'en raison des prix de l'électricité fortement en baisse pour janvier et février, les recettes ont été très faibles. Lichtblick, fournisseur d'énergie, a annoncé en mars avoir déposé avec d'autres exploitants EnR un recours auprès de la Cour constitutionnelle fédérale contre ce prélèvement dénonçant une atteinte aux droits fondamentaux des entreprises et un frein à la transition énergétique.

### 3. Le changement climatique pourrait coûter 910 milliards d'euros à l'Allemagne

Selon une étude commandée par le Ministère de l'Economie et de la Protection du Climat (BMWK) et publiée en mars 2023, la multiplication d'évènements météorologiques extrêmes, conséquences du changement climatique, pourrait coûter des centaines de milliards d'euros à l'Allemagne d'ici 2050. Entre 2000 et 2021, l'Allemagne a déjà supporté 145 milliards d'euros de dépenses liés au changement climatique, avec plus de la moitié depuis 2018. Selon le rapport, si aucune mesure d'adaptation n'est prise pour inverser la tendance, les conséquences du changement climatique, telles que la sécheresse ou les vagues de chaleur, pourraient ainsi engendrer précisément 910 milliards d'euros de dépenses pour l'Allemagne. En particulier, les solutions basées sur la nature, telles que le stockage du carbone dans la végétation et le sol par la préservation des forêts ou des tourbières, peuvent à la fois réduire les gaz à effet de serre et contribuer à l'adaptation aux conséquences du changement climatique. Aux dommages financièrement mesurables s'ajoutent toutes les implications possibles du changement climatique, comme par exemple de nombreuses atteintes à la santé, des décès dus à la chaleur et aux inondations, la pollution des écosystèmes, la perte de biodiversité et la dégradation de la qualité de vie. Les coûts réels engendrés par le changement climatique devraient donc être « *significativement supérieurs* » aux estimations du rapport. L'étude souligne enfin le besoin d'une politique climatique « *ambitieuse* » dès maintenant afin d'épargner un fardeau aux générations futures. C'est ce qu'a d'ailleurs affirmé le secrétaire d'Etat parlementaire au Ministère de l'Economie

(BMWK) Stefan Wenzel (Les Verts) dans un communiqué.

### 4. Réforme du marché européen de l'électricité : un positionnement mesuré de l'Allemagne

La Commission européenne a présenté officiellement son projet de réforme du marché de l'électricité, le 14 mars. Cette réforme a été engagée suite à la forte hausse des prix de l'électricité dans le cadre de la crise énergétique. Le ministre fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du Climat, Robert Habeck s'était prononcé contre une réforme de grande ampleur du marché de l'électricité avant les élections européennes de 2024. L'Allemagne avait ainsi publié mi-février une lettre avec six autres États européens (DK, EE, FI, LU, LV, NL). Les signataires de cette lettre appelaient à une réforme « réfléchie » du marché intérieur de l'électricité. Ce marché se serait en effet montré « résistant » en temps de crise et aurait permis d'assurer la sécurité d'approvisionnement en Europe grâce à une « répartition efficace de l'offre et de la demande ». Les États mentionnaient également une série de critères importants à respecter : parmi eux, le maintien du principe du « *merit-oder* ». La proposition de la Commission semble aller dans ce sens et ne remet pas en cause les principes fondamentaux du marché de l'électricité. Certains députés allemands du Parlement européen du parti des Verts et de la gauche critiquent vivement le fait que le nucléaire puisse continuer à bénéficier de soutiens publics dans la proposition de la Commission européenne. Il n'est pas encore certain que le Parlement et le Conseil aboutissent à une position commune sur cette réforme avant la fin de l'année.



## 5. Les fabricants devront à l'avenir payer pour l'élimination des plastiques à usage unique

Le 2 mars 2023, le projet de loi du gouvernement fédéral sur une taxe sur les plastiques à usage unique a été adopté par le Bundestag dans une version légèrement modifiée, grâce aux groupes de la coalition : le SPD, les Verts et le FDP. Les produits jetés négligemment en plastique à usage unique, tels que les récipients à emporter, les filtres à cigarettes ou mêmes les feux d'artifice et autres produits jetables devront à l'avenir être taxés par les fabricants. Le plastique qu'ils contiennent, non dégradé, contribue non seulement à la pollution de notre environnement, mais cause aussi des coûts importants pour leur élimination. La loi sur le fonds pour les plastiques à usage unique est le dernier élément de la mise en œuvre de la directive européenne adoptée en juin 2019 sur la réduction de l'impact de certains produits en plastique sur l'environnement. Il s'agit de l'article 8, paragraphes 1 à 7, qui prévoit l'introduction d'une responsabilité élargie du producteur pour certains produits en plastique à usage unique, conformément au principe du "pollueur-payeur". Avec le projet de loi, les fabricants de ces produits en plastique à usage unique tels que les gobelets à emporter, les sacs légers, les lingettes humides ou encore les ballons de baudruche devront désormais verser une taxe annuelle à destination d'un fonds spécial devant encore être créé et qui sera géré par l'Agence fédérale de l'environnement. Pour la première fois en 2025, les communes recevront de ce fonds une compensation pour les coûts de gestion des déchets, de nettoyage de l'espace public et leurs actions de sensibilisation. Selon les premiers résultats de recherche de l'Agence fédérale de

l'environnement, le gouvernement fédéral estime que les recettes annuelles du fonds pourraient atteindre 450 millions d'euros. Le projet de loi, légèrement modifié par le Bundestag, doit encore être examiné par le Bundesrat.

## 6. Interdiction des chauffages au gaz et au fioul : un premier projet dévoilé

La première version du projet de loi sur les chauffages, porté par le ministre de l'Economie et du Climat Robert Habeck (Verts), a fuité dans la presse. Le projet présente un double objectif : d'une part, l'interdiction des chauffages au fioul et au gaz, à l'horizon 2024 pour les nouveaux dispositifs et à l'horizon 2025 pour les dispositifs existants, et d'autre part, un fonctionnement basé au moins à 65 % sur les énergies renouvelables à partir de 2024 pour les nouvelles constructions. Dans les faits, les seuls types de chauffages autorisés seraient donc les suivants : pompes à chaleur, réseau de chaleur, chauffage direct à l'électricité, biomasse / hydrogène vert ou chauffage hybride à base de pompes à chaleur. Le projet actuel entame sa phase de consultation interministérielle, mais a suscité à sa publication une levée de bouclier parmi les oppositions de gauche et de droite et chez le partenaire de coalition libéral. Pour les uns, le manque de clarté sur l'accompagnement financier aux ménages promet une mesure peu sociale et brutale, pour les autres, l'ambition est démesurée et irréaliste, alors que plus de 80 % des systèmes de chauffage fonctionnent aux énergies fossiles à l'heure actuelle. Quelques jours plus tard, R. Habeck a annoncé « plusieurs milliards d'aides par an », ciblées selon le revenu des ménages, pour le remplacement des

chaudières, sans toutefois préciser davantage les dispositifs d'accompagnement. Enfin, selon les premières indiscretions, les consultations interministérielles devraient aboutir à davantage de flexibilité et d'exceptions, avec une extension des « solutions hybrides ».

## TRANSPORTS

### 1. L'Allemagne provoque un report du vote sur la fin des moteurs thermiques au Conseil

Alors que le vote de la fin de la vente en Europe des véhicules thermiques en 2035 au Conseil de l'UE était considéré comme une formalité, le ministre des Transports Wissing (FDP) a surpris, le 28 février, en déclarant que l'Allemagne ne pourrait adhérer à ce texte en l'état. Selon l'ex-secrétaire général du parti libéral, le compromis accepté par l'Allemagne en trilogue en novembre dépendait d'une réglementation supplémentaire de la Commission concernant les carburants synthétiques (e-fuels) neutres en carbone, réglementation que la Commission n'aurait pas, à ce jour, proposée aux Etats membres. Les observateurs ont d'abord cru à un « coup de poker » du FDP, en difficulté lors des dernières élections régionales et accusé par sa base électorale de ne pas suffisamment faire valoir ses positions au sein de la coalition. Le ministre des Finances issu du même parti, C. Lindner, avait déclaré en juin 2022 que l'Allemagne s'abstiendrait lors du vote sur l'orientation générale, menace qu'elle n'avait finalement pas mis à exécution quelques jours plus tard. Néanmoins, les dirigeants européens ont préféré reporter le vote prévu initialement le 7 mars. Une abstention de l'Allemagne,

couplée à l'opposition d'autres pays comme l'Italie, n'aurait pas permis d'atteindre la majorité qualifiée (15 Etats et 65% de la population de l'UE). Les déclarations ultérieures de Sven Giegold, Secrétaire d'Etat et figure des Verts, et d'Olaf Scholz (SPD) en soutien à V. Wissing ont par ailleurs confirmé qu'il ne s'agissait, cette fois, pas d'un conflit de coalition dont l'Allemagne est coutumière sur la politique des transports, mais d'une position relativement unifiée. Plusieurs personnalités politiques ont dénoncé la perte de crédibilité de l'Allemagne sur la scène internationale suite à cet épisode. La Commission, sous pression, devrait présenter sa proposition concernant les e-fuels dans les prochaines semaines.

### 2. V. Wissing présente les pronostics de trafic pour 2051, jugés biaisés par les ONG

Fin février, le ministre des Transports a présenté ses prévisions de trafic à long-terme, à l'horizon 2051. Selon les prévisions établies à la demande du ministère, le transport de marchandises augmentera de près de moitié d'ici 2051 par rapport à 2019. Pour le transport routier, une augmentation de 54 % est attendue, le transport de marchandises sur le rail augmentera quant à lui d'un tiers. Le transport de personnes augmentera modestement de 13 %. On s'attend à une forte croissance du trafic ferroviaire et aérien ainsi que du trafic cycliste, néanmoins, la voiture, qui n'augmentera que faiblement, restera de loin le principal moyen de transport. Dès leur présentation, ces prévisions de trafic à long-terme ont fait l'objet de vives critiques de la part des think-tanks, ONG et du parti des Verts. La fédération du fret ferroviaire et l'ONG VCD, promouvant la mobilité écologique, ont dénoncé respectivement un « cercle vicieux » et

une « prophétie autoréalisatrice », jugeant cette publication mal réalisée et craignant que ses conclusions « conservatrices » ne soient utilisées pour justifier un prétendu besoin d'accélération de la construction des autoroutes, alors que V. Wissing est en plein conflit avec les Verts sur ce sujet. Enfin, les observateurs soulignent que ces pronostics ne correspondent pas aux objectifs du contrat de coalition, en particulier pour le fret ferroviaire, qui verrait sa part baisser par rapport à aujourd'hui, alors même que le gouvernement souhaite la faire évoluer de 18% à 25% d'ici 2030 (ainsi que doubler le transport ferroviaire de voyageurs par train sur la même période).

### 3. Fret ferroviaire : le manque de main d'œuvre pousse les transporteurs à coopérer

Souffrant d'une pénurie critique de main d'œuvre, en particulier de conducteurs de trains, les entreprises ferroviaires de fret, en collaboration avec des entreprises de conseil, de logiciels et de recrutement, ont entrepris de créer une plateforme d'échange de personnel, baptisée « Wilson.Share ». Cette initiative partirait du constat suivant : « en moyenne, les conducteurs et conductrices de trains de marchandises ne conduisent un train que 35 à 45 % de leur temps de travail », selon Bernhard Knierim de l'*Allianz Pro Schiene* (ONG). En cause notamment, les pannes et défaillances techniques qui créent des retards en série, avec parfois des files d'attente importantes, mais également le temps de déplacement entre les villes où les conducteurs sont employés et l'emplacement de leur train, trajet s'effectuant souvent en TGV classiques. « Wilson.Share » devrait permettre aux transporteurs de se « prêter mutuellement » des employés, qui

conduiraient les trains de la concurrence jusqu'à leurs lieux de travail (autrement dit les trains de leurs employeurs), plutôt que de voyager en *InterCity Express* comme c'est le cas actuellement. Cela permettrait, selon les promoteurs de la plateforme, de décongestionner le réseau et ainsi d'améliorer la fiabilité du transport ferroviaire de marchandises.

## ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

### 1. Visite commune de Bruno Le Maire et de Robert Habeck à Washington

Début février 2023, B. Le Maire et R. Habeck se sont rendus à Washington pour rencontrer la secrétaire d'Etat américaine au Trésor J. Yellen, la représentante au commerce K. Tai et la ministre de l'Economie G. Raimondo pour discuter des futures relations commerciales entre l'UE et les Etats-Unis. Cette visite commune est intervenue après l'annonce en août 2022 du programme de subvention américain, l'*Inflation Reduction Act* (IRA), qui représente un enjeu de taille pour les entreprises européennes investissant dans des technologies vertes. En effet l'attribution des subventions est soumise à des règles de contenu local ou d'acheminement des consommations intermédiaires en provenance d'un pays possédant un accord de libre-échange avec les Etats-Unis (Canada et Mexique). Devant la presse, mardi 7 février après-midi, R. Habeck a déclaré que "les discussions [avaient] été marquées par une confiance mutuelle" et que le



but de ces échanges était d'éviter "une situation qui aboutirait à une surenchère de subventions". Les ministres ont partagé leur volonté de voir se développer d'autres étapes de coopération entre les Etats-Unis et l'Europe, comme les marchés pilotes pour des technologies vertes qui autoriseraient les produits respectueux du climat sur le marché américain en Europe et inversement. Pour rappel, en Europe, le Green Deal Industrial Plan, présenté le 1<sup>er</sup> février, prévoit également des procédures visant à renforcer la compétitivité de l'industrie européenne à zéro émission nette et à soutenir la transition rapide vers la neutralité climatique. Il été accueilli avec enthousiasme par l'Allemagne et la France.

## 2. Les attentes du BDI vis-à-vis du plan européen pour la transformation verte

Dans son rapport du 17 février 2023 « L'Europe en compétition pour la transformation verte », la Fédération des industries allemandes (BDI) livre son analyse du « Plan industriel du pacte vert » (Green Deal Industrial Plan) présenté par la CE le 1<sup>er</sup> février 2023. Les entreprises allemandes attendent des mesures européennes concrètes après la publication de l'Inflation Reduction Act (IRA) américain en août, plan de subventions que la fédération juge « non-bureaucratique, cohérent et orienté vers l'avenir ». Le BDI estime toutefois l'UE dotée de procédures de planification et d'autorisation trop lourdes, regrette le faible soutien aux investissements privés et souligne qu'elle n'intègre que trop peu les mesures nationales dans le domaine de la protection du climat. La mise en œuvre concrète du plan restant ouverte, le BDI encourage la Commission à accélérer le processus réglementaire et décisionnel, les

procédures de planification et d'approbation des investissements pour rendre les aides plus flexibles.

## 3. Aides d'Etat : La Commission européenne autorise une subvention allemande de 55 M € pour ArcelorMittal

Le 17 février 2023, la Commission européenne a validé une aide de 55 M€ du gouvernement fédéral pour la construction d'une usine-démonstrateur de production d'acier vert fonctionnant à 100% à l'hydrogène renouvelable sur le site de production d'ArcelorMittal à Hamburg en 2026. La production annuelle de cette installation avoisinerait les 100 000 tonnes d'éponge de fer, minerais de fer à réduction directe ce qui permettrait d'éviter au groupe des émissions totales de plus 700 000 tonnes de CO2. Margrethe Vestager, commissaire européenne à la concurrence, décrit cette mesure comme « une étape importante pour le développement d'une sidérurgie plus durable en Allemagne et dans l'ensemble de l'UE ». En effet, ArcelorMittal s'est engagé à partager son savoir-faire technique avec d'autres fabricants européens d'acier. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, de la stratégie de l'UE en matière d'hydrogène et du plan REPowerEU en ce qu'elle encourage l'indépendance énergétique vis-à-vis de la Russie et accélère la transition écologique.

#### 4. L'offensive contrariée des constructeurs allemands sur le marché de l'électrique en Chine

La publication des données d'assurance automobile chinoise courant février a provoqué l'inquiétude des constructeurs allemands : sur le marché des voitures électriques, aucun ne dépasse la barre des 3% (2,4% pour Volkswagen et 0,8, 0,3 et 0,1% pour respectivement BMW, Mercedes et Audi). Néanmoins le marché des voitures électriques évolue rapidement en Chine d'après l'association automobile locale CPCA, avec en 2022 une augmentation de 90% des ventes (5,7 millions de véhicules dont environ 200 000 provenant de marques allemandes). La faible part de marché des constructeurs allemands pourrait tenir, d'après Gregor Sebastian (Institut Merics), à la volonté de la population de privilégier les produits chinois, particulièrement marquée chez les jeunes. De plus, la majorité des achats de voitures électriques en Chine concerne des modèles inférieurs à 40 000 €, alors que BMW et Mercedes se positionnent sur les segments premiums. Enfin, les fonctions numériques sophistiquées des modèles plébiscités en Chine - comme les assistants vocaux - manquent aux constructeurs allemands. Par cet avantage, Tesla a vendu plus de véhicules électriques en Chine que l'ensemble des constructeurs allemands. Si les parts de marché des groupes allemands dans l'électrique se réduisent, il existe un risque pour que les partenaires chinois avec lesquels ils ont fondé des joint-ventures se détournent de ces coopérations. A l'inverse, au regard de leur succès sur le marché intérieur chinois, les fournisseurs BYD, Nio ou Xpeng se lancent dans l'exportation de leurs produits et pourraient aspirer vendre jusqu'à 120 000 véhicules par an en Europe.

#### 5. La raffinerie de Schwedt va recevoir du pétrole en provenance du Kazakhstan

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, dans le cadre des sanctions européennes contre la Russie, l'approvisionnement de la raffinerie PCK de Schwedt (Brandenbourg) n'était plus assuré en totalité. Avant cette date, la raffinerie était alimentée en pétrole russe via l'oléoduc « Druzhba » et fournissait de l'essence, du diesel, du mazout et du kérosène à l'agglomération de Berlin et à certaines parties de l'ouest de la Pologne. Depuis janvier, la raffinerie bénéficiait de livraisons en moindre quantité via un oléoduc reliant Rostock à Schwedt. Le contrat conclu fin février entre la filiale allemande du groupe pétrolier russe Rosneft, placée sous la tutelle de l'Agence fédérale des réseaux (*Bundesnetzagentur*), et l'entreprise pétrolière kazakhe Kazmunaigaz, devrait permettre de pallier le manque en pétrole russe, avec une première livraison de 20 000 tonnes. Le pétrole transitera par le tronçon nord de l'oléoduc « Druzhba », qui part du Kazakhstan, passe par la Russie et traverse la Pologne. Burkhard Woelki, porte-parole de Rosneft Allemagne a indiqué que cette livraison était un test pour vérifier que le transport se déroule sans problème technique, et le cas échéant mettre en place ensuite de nouveaux approvisionnements depuis le Kazakhstan.



## NUMERIQUE- INNOVATION

### 1. Zalando, pépite allemande, supprime des centaines d'emplois

Après des années de croissance, Zalando connaît son premier gros revers. Le 21 février, le leader européen de la mode en ligne a annoncé son intention de supprimer plusieurs centaines de postes au sein de l'entreprise. Après avoir publié un avertissement sur ses résultats en juin dernier, le groupe avait revu ses projections à la baisse en novembre. En 2022, le chiffre d'affaires n'a progressé que de 2,88% (de 10,4 à 10,7 Md€), rythme bien inférieur à la croissance à deux chiffres enregistrés en 2020 et 2021. Environ 5 % des salariés pourraient être contraints de quitter l'entreprise, à la suite du plan de suppression d'emplois annoncé. Cette restructuration vise également à réorganiser un management depuis le départ de Ritter Rubin en 2021, qui codirigeait le groupe depuis ses origines. L'ancien d'Amazon Jim Freeman, homme fort de l'entreprise depuis 2021, devrait quitter l'entreprise en mars. Mais les investisseurs ne cachent pas leur perplexité face à la chute de l'action en Bourse, qui a perdu un tiers de sa valeur.

### 2. L'Allemagne versera 1 Md€ pour le développement des champions européens de la tech

L'Initiative des champions technologiques européens (ETCI) va bénéficier de 3,75 Md€, a annoncé la Banque européenne d'investissement le 13 février 2023. Elle vise à soutenir les start-ups européennes de la tech

dans leur phase de croissance tardive et à renforcer la souveraineté technologique de l'Europe. Le gouvernement fédéral a annoncé une contribution de 1 Md€ à l'ETCI, de même que la France et l'Espagne, tandis que l'Italie participera pour 150 M€ et la Belgique pour 100 M€. Le groupe BEI, composé de la Banque européenne d'investissement et du Fonds européen d'investissement (FEI), va participer à hauteur de 500 M€. Christian Lindner, ministre fédéral des Finances, et Robert Habeck, ministre fédéral de l'Economie et de la Protection du Climat ont salué cette action en déclarant respectivement que l'ETCI allait combler « une lacune dans le paysage du financement des start-ups et renfor[cer] l'autonomie stratégique de l'Europe », et faire de l'Europe « un lieu de démarrage fort et compétitif ». Fortement soutenue par la France et l'Allemagne, l'ETCI a été lancée en février 2022, pendant la présidence française de l'Union européenne, et constitue un élément central de l'initiative Scale-Up Europe.

### 3. Xolo, première start-up à bénéficier du fonds fédéral Deep Tech & Climate

Le fonds Deep Tech & Climate (DTCF) mis en place par le gouvernement fédéral début février 2023 a réalisé son premier investissement en injectant, avec d'autres investisseurs, 8M€ dans la start-up Xolo GmbH. Fondée en 2019, elle a développé un nouveau procédé d'impression 3D - la xolographie, à partir de photocommutateurs moléculaires. "La xolographie représente un changement fondamental dans le secteur de l'impression 3D", déclare Dirk Radzinski, cofondateur de Hecht et actuel PDG de l'entreprise. Outre le DTCF, trois participations sont prévues pour cette année, comme l'a


déclaré le directeur Tobias Faupel au Frankfurter Allgemeine. Xolo a déjà produit dix imprimantes qui sont utilisées par des chercheurs. Plus tard, le procédé pourrait être utilisé dans le secteur médicale pour la reproduction d'organes ou dans l'industrie optique pour la fabrication de lentilles de haute précision. Le DTCF a pour objectif d'investir dans la croissance d'entreprises utilisant des technologies d'avenir, notamment dans la deeptech, l'industrie 4.0, la technologie quantique, la robotique ou l'intelligence artificielle.

#### 4. Nouvelle polémique pour la néo banque allemande N26

Le néo banque en ligne allemande N26 se retrouve une nouvelle fois dans la tourmente suite à la diffusion d'un message interne, co-signé par six membres de l'équipe de direction, accusant les fondateurs Valentin Stalf et Maximilian Tayenthal de promouvoir « une culture de la peur » au sein d'une start-up aux « dysfonctionnements organisationnels continus ». Ce message d'alerte a été suivi du départ de quatre des six signataires du courriel, notamment le directeur financier Jan Kemper et la directrice intérimaire des ressources humaines Eva Glanzer.

Les rumeurs évoquent également le futur départ d'Alex Weber, directeur de la croissance, après 9 ans à bord de cette entreprise et reconnu comme un des piliers de l'écosystème fintech allemand. Révélée par le Manager Magazin, la polémique embarrasse N26 qui met en avant sa « culture du feedback ouverte et active » et l'investissement dans sa gouvernance d'entreprise depuis dix-huit mois. N26 se retrouve contraint de réinventer son modèle tant au niveau organisationnel qu'au niveau économique, puisque le superviseur allemand BaFin limite son acquisition de nouveaux clients à 50 000 par mois depuis octobre 2021, estimant qu'N26 ne contrôle pas assez le blanchiment d'argent et la fraude sur sa plateforme.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Responsable de la publication : Claire THIRRIOT-KWANT  
Rédacteurs : Emilie MANCEAU-DARRIVERE, Willy BREDAS, Esther GOREICHY, Stéphanie JALLET, Louca DERVILLE, Antoine LECLERCO, Adèle BESSOULE, Aénor BALAN

Pour s'abonner : [berlin@dgtresor.gouv.fr](mailto:berlin@dgtresor.gouv.fr)  
Pour se désinscrire : [berlin@dgtresor.gouv.fr](mailto:berlin@dgtresor.gouv.fr)  
Crédits photo : ©élxeneize